



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTMAGNY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que lors de la séance du conseil devant se tenir, le 13 août à **19h30**, dans la salle du conseil du bureau municipal, sise au 195 rue Bilodeau à Saint-Fabien-de-Panet, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demandeur :** Mme Suzanne Lachance

**Nature et effet :** Dérogatoire au règlement de zonage art. 5.32.1.1 Permettre la construction d'un bâtiment accessoire à une habitation Tableau 3 norme d'implantation d'un bâtiment accessoires, garage à l'intérieur du périmètre urbain 55m carrés. La superficie totale du bâtiment actuelle 111,48 m2 construite avec un droit acquis sur une ancienne bâtisse de 150m carrés.

L'ajout projeté est non visible de la route de 55,74 m carré sera un hangar.

L'immeuble est situé dans la zone RDM 16 au sens du règlement municipal de zonage.

**Identification du site :**

Adresse d'immeuble 57, rue Principale Est  
Cadastre 9-P, Rang 7 Canton Rolette

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Fabien-de-Panet, ce 20<sup>ième</sup> jour de juillet deux mille dix-huit.

*Nancy Blanchard*  
Nancy Blanchard  
Directrice générale